



TITRE PROFESSIONNEL

Technicien d'intervention
en chauffage, climatisation, sanitaire
et énergies renouvelables

DURÉE DE LA FORMATION

- 525 heures en 1 an.

PUBLIC VISÉ

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Un niveau minimal de scolarité est souvent requis, généralement un niveau CAP/BEP ou équivalent, de préférence dans un domaine lié à la maintenance, à l'électricité, ou au génie climatique.
- Une compréhension des principes de base de la physique, notamment en thermodynamique, est essentielle, car elle est directement appliquée dans la maintenance des systèmes de climatisation et de chauffage.

FICHE RNCP / CODE DIPLÔME

- [RNCP41911](#) / TP-01326

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

- 02/03/2031

COÛT DE LA FORMATION

- 7 692 €

Formation entièrement gratuite et rémunérée,
sans aucun frais d'inscription ni de scolarité.

LIEU DE FORMATION

- 82 rue des Meuniers - 59000 LILLE
- Métro : Wazemmes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Intervenir sur des tronçons d'installations sanitaires et de chauffage, identifier les éléments à modifier et appliquer les plans d'exécution ainsi que les consignes du responsable de chantier.
2. Installer les appareils sanitaires, les équipements de production d'eau chaude sanitaire et les systèmes de renouvellement d'air, puis réaliser les raccordements hydrauliques, aérauliques et électriques conformément aux normes et avis techniques en vigueur.
3. Poser et raccorder les émetteurs de chaleur et les générateurs toutes énergies, façonner et assembler les canalisations en cuivre, matériaux de synthèse et acier noir fileté dans le respect des règles professionnelles.
4. Contrôler l'étanchéité des installations, réaliser les essais aux pressions de fonctionnement, effectuer le débouage et le rinçage des réseaux, puis consigner les résultats.
5. Appliquer les règles de sécurité individuelles et collectives, utiliser les EPI et EPC adaptés, respecter le PPSPS ou le plan de prévention et trier les déchets selon leur classe en vue de leur recyclage ou réemploi.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à compléter en ligne, entretien de positionnement et test dans un délai de 15 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature de la convention de formation.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du Groupe OZANAM LILLE).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.
- Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.
- L'équipe pédagogique est composée de formateurs qualifiés, disposant d'une expertise professionnelle et pédagogique en adéquation avec les contenus de formation. La liste des formateurs intervenants est accessible sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves techniques du titre professionnel Technicien d'intervention en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables, certification délivrée par le Ministère du Travail et des Solidarités.

Le titre peut être obtenu, soit :

- à l'issue d'une session d'examen dénommée « session titre » visant l'obtention du titre complet.
- par capitalisation de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles composant le titre. La session visant l'obtention d'un CCP est dénommée « session CCP ».
- par équivalence totale figurant dans l'arrêté de spécialité du titre visé.
- par cumul d'équivalences partielles ou de CCP.

PASSERELLES, ÉQUIVALENCES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Des possibilités d'équivalences ou de passerelles peuvent exister ; il est conseillé de contacter la Direction du Pôle Formations afin d'obtenir des informations détaillées et adaptées à votre parcours.

Poursuite d'études : BTS Fluides énergies domotique

Exemples de métiers : Monteur en chauffage central - Monteur en plomberie chauffage - Plombier chauffagiste

LES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Mise en situation professionnelle (11h30)

Elle comprend deux phases, organisées simultanément pour l'ensemble des candidats, en présence d'un surveillant et d'un référent technique et de sécurité.

- **Phase 1 : Étude de cas (1h30).** En salle, à partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une étude préparatoire en vue d'un chantier de plomberie et chauffage dans des locaux d'habitation. Cette production sert ensuite de support à l'entretien technique.
- **Phase 2 : Installation d'équipements de chauffage et de sanitaire (10h00).** En atelier, à partir d'un dossier technique, le candidat réalise une partie de réseau de chauffage et de sanitaire. Les essais d'étanchéité ne portent que sur les réseaux en eau. Le jury n'est pas présent durant cette phase mais évalue les productions à son issue.

Les compétences évaluées couvrent l'ensemble du périmètre du titre : intervenir sur un tronçon d'installation sanitaire, installer un appareil sanitaire, installer un équipement de production d'eau chaude sanitaire, intervenir sur un tronçon de chauffage, installer un émetteur de chaleur et installer un équipement de production de chauffage.

Entretien technique (20 minutes)

Organisé après la mise en situation professionnelle, en atelier, il se déroule en deux parties de 10 minutes chacune. La première partie se déroule devant la production du candidat issue de la phase 2, sur laquelle le jury s'appuie pour évaluer les compétences d'intervention en sanitaire, la pose d'appareils et d'émetteurs de chaleur. La seconde partie porte, selon les consignes du dossier technique d'évaluation, sur les équipements de renouvellement d'air (VMC simple ou double flux) ou sur le solaire thermique individuel (CESI), à partir des équipements présents sur le plateau. La modalité retenue est identique pour tous les candidats de la session.

Questionnaire professionnel (1h00)

Passé sous surveillance, simultanément par l'ensemble des candidats, sous forme de questionnaire à choix multiples. Il porte sur trois compétences non entièrement évaluables en situation pratique : l'installation d'un équipement de production d'eau chaude sanitaire, l'installation d'un équipement de renouvellement d'air, et l'installation d'un équipement de production de chauffage.

Entretien final (20 minutes)

Il clôt la session et permet au jury, disposant du dossier professionnel complet du candidat, de vérifier sa compréhension globale du métier, sa culture professionnelle et sa capacité à se projeter dans des contextes d'exercice variés.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 13 heures 10.



PROGRAMME DE FORMATION

Le titre professionnel Technicien d'intervention en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables forme des professionnels capables d'installer, de mettre en service et d'assurer la maintenance préventive d'équipements sanitaires, de chauffage et thermodynamiques dans des bâtiments résidentiels et tertiaires.

Le premier bloc de compétences couvre les installations sanitaires et de renouvellement d'air : pose et raccordement d'appareils sanitaires, installation d'équipements de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant avec des énergies traditionnelles ou renouvelables, mise en œuvre de systèmes de renouvellement d'air (VMC, double flux), et maintenance préventive des équipements sanitaires et de ventilation.

Le deuxième bloc de compétences porte sur les installations de chauffage : pose et raccordement d'émetteurs de chaleur dans le résidentiel et le tertiaire, installation de générateurs de chaleur toutes énergies, y compris les énergies renouvelables, et maintenance préventive des équipements de chauffage résidentiels.

Le troisième bloc de compétences est consacré aux pompes à chaleur : pose et raccordement de PAC dans le résidentiel et le tertiaire, réalisation des liaisons frigorifiques et électriques, mise en service d'équipements thermodynamiques air/air de type split-système, et maintenance préventive des installations fonctionnant en thermodynamique.

Tout au long de la formation, les stagiaires développent leur capacité à lire et exploiter des dossiers techniques d'exécution et des plans de locaux, à réaliser des études de cas préparatoires aux chantiers, à effectuer les essais d'étanchéité, et à respecter les normes, les règles de sécurité et les préconisations des constructeurs.

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Réussite à la session de certification
- Taux de rupture
- Insertion professionnelle à 6 mois
- Taux de satisfaction

Aucune donnée à communiquer. Première validation du Titre professionnel Technicien d'intervention en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables (millésime 03) en 2027.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

NOUS CONTACTER

PÔLE FORMATIONS

50 rue Saint-Gabriel
59045 LILLE CEDEX
03 20 21 98 81
pole.formations@ozanam.eu

Directeur Pôle Formations

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

Chargé de relations entreprises

- Benjamin CHAPELET
- benjamin.chapelet@ozanam.eu

Secrétaire

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

Référente handicap

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

Chargée de mission Qualité

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu